

BAREME DES HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTION

0 à 19 999 €:	3 000 €
20 000 à 39 999 €:	4 000 €
40 000 à 69 999 €:	5 000 €
60 000 à 100 000 €:	6 000 €
100 000 à 119 999 €:	7 000 €
120 000 à 159 999 €:	8 000 €
160 000 à 199 999 €:	9 000 €
200 000 à 249 999 €:	10 000 €
250 000 à 299 999 €:	11 000 €
300 000 à 349 999 €:	12 000 €
< 350 000 €:	3,5% du prix de vente

Les honoraires sont :

- à la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente «commission vendeur»
- à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de vente «commission acquéreur».
- Rédaction Compromis de vente avec suivi en ligne à la charge de l'acquéreur 75€ TTC.

HONORAIRES DE LOCATION (50% BAILLEUR - 50% LOCATAIRE)

Visites, constitution du dossier, rédaction bail :

1 mois de loyer Hors charge avec un plafond de 8€/M²

Etat des lieux d'entrée : 3 € /M²



*Prix de nos prestations sont calculés avec le taux de TVA de 20%
(Mise à jour du 08/06/18)

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

FORMULE ECO 4,6%H.T:
(soit 5,52%TTC)

La gestion administrative et comptable

- encaissement des loyers des dépôts de garantie, délivrer les quittances de loyers ou attestations.
- La régularisation des charges.
- Suivi de l'assurance du locataire.

FORMULE TRANQUILITE 5,9%H.T:
(soit 7,08%TTC)

Formule ECO + Gestion technique

- travaux d'entretien courant par des entreprises qualifiées (pour toutes interventions supérieures à 150 € un devis sera réalisé)
- Suivi des entretiens de chaudière
- Etat des lieux de sorties et arrêté de compte
- Aide à la déclaration des revenus fonciers

FORMULE SERENITE 7,8%H.T:
(soit 9,36%TTC)

Formule TRANQUILITE + assurance loyers impayés

- Garantie jusqu'à 80 000€
- Sans franchise, sans limitation de durée
- Frais de contentieux pris en charge sans limitation
- + Assurance dégradations immobilières**
- sans franchise
- plafond 8 000€

SERVICES OPTIONNELS

- Votre assurance propriétaire non occupant (tarif sur mesure)
- Aide à la déclaration des revenus fonciers 89€ HT
- Gestion des impayés amiables 50 € par sinistre + affranchissement
- Assurance vacance locative+protection juridique 4,55% (inclus l'assurance loyers impayés et dégradations immobilières).
- Votre comptabilité et vos comptes rendu de gérance mensuel disponible sur l'extranet à tout moment.

Nous pouvons également gérer les parties communes des immeubles en mono-propriété (contrat d'entretiens ménagers, EDF, extincteurs...)



*Prix de nos prestations sont calculés avec le taux de TVA de 20%
(Mise à jour du 08/06/18)